

MANIFESTE DES JEUNES FEMMES AFRICAINES PÉKIN+25



FEM - FAVORISER. ÉMANCIPER. MOBILISER

Ce manifeste féministe présente des revendications
Pour les forums sur l'égalité des générations

Novembre 2020



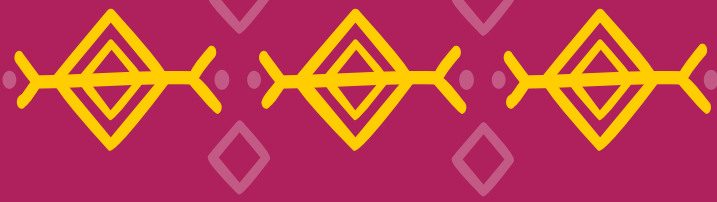
INTRODUCTION

L'année 2020 marque le vingt-cinquième anniversaire de la quatrième conférence mondiale sur les femmes et de l'adoption de la déclaration et du programme d'action de Pékin (1995). Avant cela, la première conférence mondiale des Nations unies (ONU) sur les femmes s'était tenue au Mexique en 1975, pendant l'année internationale de la femme. Cette conférence a été la première de sa nature à se concentrer uniquement sur les questions relatives aux femmes et a marqué un tournant dans l'élaboration des politiques.

Les Nations unies ont déclaré la période 1976-1985 Décennie de la femme, au cours de laquelle la deuxième conférence mondiale sur les femmes s'est tenue à Copenhague, au Danemark, en 1980, et s'est principalement concentrée sur le renforcement des réseaux de femmes. La troisième conférence, qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, en 1985, a clôturé la Décennie des Nations unies pour la femme, évaluée les progrès accomplis et adopté les "Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme". Cette conférence a servi de base aux discussions de la quatrième conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Pékin, et a adopté un plan directeur sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres.

L'année 2020 marque également le 20^e anniversaire de la résolution 1325 (S/RES/1325) sur les femmes, la paix et la sécurité, qui réaffirme le rôle important des femmes dans la prévention et la résolution des conflits et souligne l'importance de leur participation égale et de leur entière implication dans tous les efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité. Malgré les progrès réalisés, malheureusement, aucun pays n'a pu atteindre l'égalité des genres. C'est pourquoi les organisations de la société civile, en collaboration avec l'ONU femmes, ont lancé la campagne : "génération Égalité : Réaliser les droits des femmes pour un avenir égalitaire", visant à rassembler des générations de militants des droits des femmes pour s'attaquer au travail inachevé d'autonomisation des femmes.





Le lancement de cette campagne a abouti à la création du forum de l'égalité des genres, organisé par ONU femmes et Co-présidé par la France et le Mexique, en partenariat avec la société civile. En raison de l'épidémie de COVID-19, le FEM a été reporté à 2021. Le cadre de mise en œuvre du FEM promettait d'être fondé sur les principes d'inclusivité et d'approche de bas en haut, conçu en coalitions d'action, en tant que partenariats mondiaux et multipartites visant à mobiliser les gouvernements, la société civile, les organisations internationales et le secteur privé.

Au sein du continent Africain, lors de la réunion extraordinaire des ministres du genre et des affaires féminines à Maseru, au Lesotho, en décembre 2008, les ministres de l'Union africaine (UA) chargés du genre et des affaires féminines ont demandé à l'UA de déclarer la période 2010-2020 Décennie de la femme africaine, adoptée par la décision 487 (XIX) de l'Assemblée, sous le thème : Approche locale de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. Cet effort exceptionnel s'est traduit par la déclaration de la nouvelle Décennie (2020-2030) de l'inclusion financière et économique des femmes, par les dirigeants africains en février 2020.

Cette déclaration est le résultat de l'engagement des dirigeants africains à intensifier les actions en faveur de l'inclusion progressive des femmes dans le développement durable aux niveaux national, régional et continental. 2020 représente également le thème de l'année de l'UA "Faire taire les armes : créer des conditions favorables au développement de l'Afrique", décidé par le Conseil exécutif lors du Sommet de coordination de l'UA à Niamey, au Niger, en juillet 2019 et adopté lors du 33e Sommet ordinaire de l'UA à Addis-Abeba en février 2020.

Tout en s'appuyant sur ces événements marquants, les cadres de la jeunesse sont essentiels pour faire progresser les droits des jeunes, y compris, mais sans s'y limiter, " Exploiter le dividende démographique par des investissements dans la jeunesse", le thème de l'année 2017 de l'UA, la campagne 2020 Youth Silencing the Guns, le cadre continental sur la jeunesse, la paix et la sécurité, et la déclaration de la jeunesse africaine sur la lutte contre les armes à feu.





L'article 23 de la Charte africaine de la jeunesse traite spécifiquement des filles et des jeunes femmes, en demandant la protection des filles et des jeunes femmes contre l'exploitation économique et contre la réalisation de travaux dangereux, qui les éloignent de l'éducation ou qui nuisent à leur santé mentale ou physique. La publication de l'UA **Sauti صوتي** expose plus en profondeur ces défis dans les domaines économique, culturel et politique, ainsi que l'exclusion des jeunes femmes des politiques, des espaces et des cadres relatifs aux jeunes et aux femmes, ce qui laisse leurs problèmes spécifiques sans réponse. La pandémie actuelle de COVID-19 a exacerbé les défis auxquels sont confrontées les jeunes femmes, des difficultés économiques à l'interruption de la scolarité et aux abus pendant les fermetures, comme le souligne le document politique d'Africa Youth Lead "Facts & Figures of Africa Youth Agency Challenges and Recovery Roadmap on COVID-19".

Par conséquent, le Manifeste des Jeunes Femmes d'Afrique est un document politique qui expose les questions critiques qui préoccupent les jeunes femmes d'Afrique et formule des revendications pour y faire face. Le Manifeste est le résultat de cinq Barazas régionaux de Jeunes Femmes Africaines Pékin+25 qui ont rassemblé plus de 1500 participants et plus de 30 partenaires avec les objectifs du **FEM** :

FAVORISER

le Co-leadership intergénérationnel et les dialogues entre les jeunes femmes, l'Union africaine et les parties impliquées dans les Nations Unies.

ÉMANCIPER

les jeunes femmes des diverses régions de partager leurs initiatives et leur engagement au niveau local, national, régional et continental.

SE MOBILISER

pour le Manifeste des Jeunes Femmes Africaines avec 10 revendications pratiques

Le Manifeste offre donc une plateforme d'un ensemble commun des revendications pour la réalisation de l'égalité et de l'équité entre les genres ainsi que de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030. Il donne aux jeunes femmes la possibilité d'exprimer leurs préoccupations et d'obtenir un engagement clair et sans réserve de la part du Forum de l'égalité des générations et du leadership des coalitions d'action, dont le plan informera les politiques, les processus institutionnels et les programmes et mesures intersectionnels. Ces revendications permettront de garantir que les filles et les jeunes femmes puissent participer activement, équitablement et efficacement à tous les niveaux de la vie sociale, éducative, économique, politique, culturelle, civique et du leadership ainsi qu'aux activités scientifiques.

Le processus de développement et de promotion du manifeste s'est également construit à partir des expériences des jeunes femmes, ce qui garantit l'appropriation du manifeste par un large public. Les jeunes femmes ont ainsi le pouvoir d'utiliser leur voix pour amener davantage de jeunes à participer à ce mouvement. Les participants aux cinq consultations régionales venaient de 45 pays, à savoir **l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, la Côte d'Ivoire, les Comores, le Congo, la République démocratique du Congo, Djibouti, Eswatini, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Ghana, la Gambie, Kenya, Liberia, Libye, Lesotho, Malawi, Mozambique, Maroc, Mauritanie, Madagascar, Maurice, Namibie, Nigeria, Rwanda, République arabe sahraouie démocratique, Afrique du Sud, Sierra Leone, Sénégal, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Togo, Ouganda, Zimbabwe et Zambie.**

REVENDEICATION DE LA JUSTICE ÉCONOMIQUE

Nous, jeunes femmes africaines, revendiquons :

- Égalité en termes d'emploi, d'emplois dignes, de travail rémunéré, de stages rémunérés et de rémunération égale pour le salaire horaire du travail à temps partiel et à temps plein, dans des conditions égales. Pourquoi devons-nous faire deux fois plus d'efforts pour prouver que nous sommes assez bonnes ? Payer moins les jeunes femmes implique que nous "valons moins".
- Faire respecter les droits et la dignité des jeunes femmes dans les secteurs vulnérables tels que les soins, le nettoyage, les services et l'hôtellerie, le travail émotionnel et domestique.
- Reconnaissance de la contribution des jeunes femmes dans son ensemble, sur le lieu de travail et dans le cadre de l'élaboration des politiques, en fonction de nos compétences et de nos talents et non en fonction de notre genre, de notre âge ou de notre situation matrimoniale. Nous sommes compétentes et capables grâce à notre travail acharné, à notre mérite, à notre intelligence émotionnelle et à notre leadership féminin.
- Garantir le droit des jeunes femmes à un congé de maternité rémunéré sans discrimination, sanction ou licenciement.
- Une analyse critique de l'impact du logement temporaire ou précaire, de l'insuffisance des allocations gouvernementales ou de la fuite de la violence, sur la capacité des jeunes femmes à trouver et à conserver un emploi, avec des mesures concrètes pour promouvoir un emploi rémunéré et digne pour les jeunes femmes.



ÇA SUFFIT !

la fin du travail non rémunéré et les services gratuits

**TRAVAIL
RÉMUNÉRÉ**



MANIFESTE
DES JEUNES FEMMES AFRICAINES
PÉKIN+25





**NON AU
MARIAGE
FORCÉ**

REVENDEICATION DE LA CRIMINALISATION DE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

Nous, jeunes femmes africaines, revendiquons :

- Criminalisation de l'épidémie de violence fondée sur le genre sous toutes ses formes, notamment dans les situations de conflit, de déplacement et de crise humanitaire, y compris le génocide, le viol, les pratiques néfastes, les mutilations génitales féminines, le mariage précoce et forcé, le harcèlement sexuel, les abus sexuels, les abus domestiques et économiques, la traite et toutes les autres formes d'exploitation.
- Mise en œuvre de politiques proactives visant à prévenir la violence sexuelle et domestique, ainsi qu'à garantir que les cas d'exploitation, de violence et d'abus à l'encontre des jeunes femmes soient détectés, fassent l'objet d'une enquête et que les auteurs soient poursuivis.
- Assistance juridique, physique et psychologique, abris et services spécialisés pour les jeunes femmes victimes d'abus domestiques et d'autres formes de violence.
- Affectation de fonds à l'appui de l'innovation et de la recherche des jeunes pour lutter contre la violence sexiste.

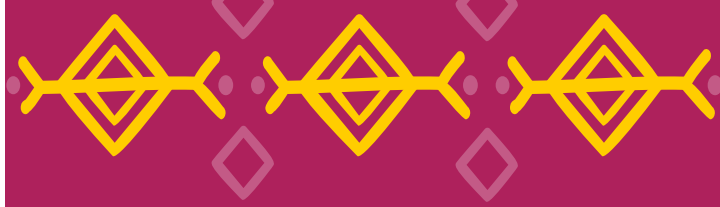


ÇA SUFFIT !

la société doit être libérée de la violence basée sur le genre

MANIFESTE
DES JEUNES FEMMES AFRICAINES
PÉKIN+25





REVDICATION DE L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION ENTRE LES SEXES

Nous, jeunes femmes africaines, revendiquons :

■ Adoption de mesures législatives visant à éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des filles et des jeunes femmes en fonction de genre, de situation matrimoniale, de leur couleur de peau, de leur nationalité et de leur patrimoine, ou de leur âge, afin de garantir leurs droits de humains et leurs libertés fondamentales.

■ Un accompagnement équitable et abordable aux biens, services publics et opportunités pour les jeunes femmes rurales, les jeunes femmes handicapées, les jeunes femmes en quête d'asile, les jeunes femmes réfugiées et déplacées et les jeunes femmes migrantes. Ces services comprennent l'accès à la protection sociale, à l'eau potable, aux droits patrimoniaux, à l'alimentation et à la nutrition, au logement, à la garde d'enfants, entre autres droits et services.

■ Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des jeunes femmes, en particulier celles qui touchent les jeunes femmes de faible statut socio-économique et toutes celles qui se trouvent dans des situations vulnérables, et qui entraînent leur exclusion de la prise de décision.

■ Un accompagnement équitable à la propriété foncière assurant l'indépendance économique et l'autonomisation personnelle. Les jeunes femmes s'opposent aux lois, coutumes et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes en matière d'héritage et à celles qui empêchent l'accès équitable des jeunes femmes à la propriété des terres et des ressources naturelles.

■ Mise à disposition d'un financement durable adéquat pour les jeunes femmes demandeuses d'asile et réfugiées afin de garantir leur subsistance et leur réintégration durables, ainsi que leur sécurité et leur bien-être.



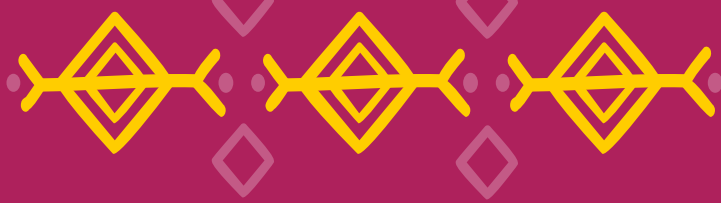
ÇA SUFFIT !

Nous devons mettre fin à la discrimination fondée sur le genre



MANIFESTE
DES JEUNES FEMMES AFRICAINES
PÉKIN+25





REVENDICATION DE L'ACCÈS À LA JUSTICE ET À LA PROTECTION

Nous, jeunes femmes africaines, revendiquons :

■ La Révision, la modification ou l'abrogation des législations discriminatoires à l'égard des jeunes femmes afin de garantir l'égalité devant la loi et un accès équitable à la justice. Cela inclut, sans s'y limiter, la protection des droits des jeunes femmes, en particulier en période de conflit armé, de catastrophe naturelle et de déplacement. Il est de la responsabilité de la communauté internationale de s'attaquer aux causes profondes de ces conflits qui affectent si gravement les jeunes femmes les plus vulnérables.

■ Mise à disposition d'informations sur les droits des jeunes femmes et des filles dans des formats et un langage accessible, transparents et compréhensibles, ainsi que de mécanismes et d'outils clairs et performants pour faire valoir ces droits afin d'en assurer le plein exercice.

■ L'éducation par la voie de formations, de campagnes de sensibilisation et de programmes, pour les filles et les garçons, les familles, les communautés et l'ensemble du système de gouvernance de la justice sur les droits des jeunes femmes et des filles.

■ Allocation financière pour améliorer la capacité juridique des jeunes femmes par un meilleur accès à l'information et au soutien juridique, indépendamment de leur situation et des obstacles socio-économiques.



ÇA SUFFIT !

Égalité et justice devant la loi



REVENDEICATION DES DROITS DE LA SANTÉ REPRODUCTIVE ET SEXUELLE

Nous, jeunes femmes africaines, revendiquons :

- Assurer l'accès universel aux droits et services essentiels en matière de santé sexuelle et génésique, en particulier dans les zones rurales, y compris des conseils aux jeunes femmes sur leur liberté sexuelle et génésique. Notre santé génésique n'est pas une gêne, une distraction ou une raison de discrimination.
- Introduction et instauration de cours et de programmes efficaces d'éducation sexuelle complète dans les écoles afin d'éduquer les jeunes femmes sur leur santé et sur la manière dont leurs choix affectent leur propre bien-être et celui des autres. En tant que jeunes femmes, nous avons le droit, sur notre propre corps, de prendre des décisions libres et responsables sur les questions liées à notre sexualité, sans contrainte, discrimination ou violence.
- La suppression de la taxation des produits menstruels, l'application de politiques progressives en matière de règles sur tous les lieux de travail et la fourniture de serviettes hygiéniques et de sanitaires gratuits dans toutes les écoles. En 2020, il est inacceptable que des filles abandonnent l'école ou perdent leur emploi à cause de leurs règles.
- Financement d'organisations qui offrent des conseils et des programmes informatifs sur l'éducation complète en matière de santé sexuelle et génésique, tenant compte des différences entre les genres, et des installations pour le bien-être des jeunes femmes.



ÇA SUFFIT !

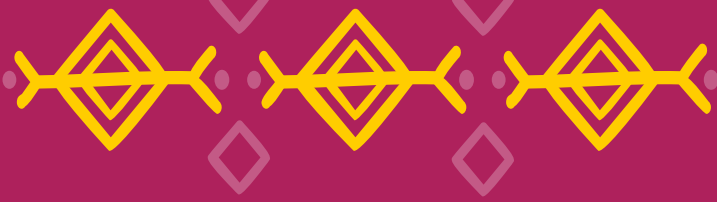
Nos corps, nos choix !

**ÉDUCATION
SEXUELLE**



MANIFESTE
DES JEUNES FEMMES AFRICAINES
PÉKIN+25





FINANCEMENT DE LA SANTÉ MENTALE



REVENDICATION DE LA SANTÉ MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE

Nous, jeunes femmes africaines, revendiquons :

- Fournir des services de santé mentale qui comprennent l'impact du sexisme, de la misogynie et de la discrimination au quotidien, ce qui engendre de graves problèmes pour la santé mentale des jeunes femmes.
- Développement et implémentation de politiques, de services et de pratiques concernant les problèmes de santé mentale, conçus conjointement avec les expériences vécues des jeunes femmes et adaptés à leurs besoins spécifiques.
- Mettre en place des changements systémiques et des restructurations afin d'améliorer la prestation de services en matière de santé mentale, de conseil et d'aide aux victimes de traumatismes en utilisant une approche axée sur l'empathie, le genre et les jeunes.
- L'élimination de tout obstacle susceptible d'avoir des répercussions négatives sur la pleine intégration des jeunes handicapés mentaux et physiques dans la société, y compris la mise en place d'infrastructures et de services appropriés pour faciliter l'intégration et l'accès équitable aux possibilités, sans discrimination.
- Financer la santé mentale de manière équitable et durable. Les troubles mentaux représentent une proportion importante et croissante de la charge de morbidité sur le continent, et pourtant, ils restent une faible priorité pour le financement public des systèmes de santé.



ÇA SUFFIT !

Les soins de santé mentale doivent être accessibles universellement et en toute sécurité



REVENDEICATION D'UNE ÉDUCATION INCLUSIVE, ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ

Nous, jeunes femmes africaines, revendiquons :

■ Augmenter les allocations du budget national pour l'éducation (et réduire celles de la militarisation) afin d'accélérer le développement des systèmes d'apprentissage en ligne pour fournir un enseignement de qualité, inclusif, équitable et gratuit, au niveau préscolaire, primaire, secondaire et tertiaire, en particulier pour les jeunes femmes et les filles isolées dans les zones isolées.

■ Suppression des obstacles à l'éducation des jeunes femmes et des filles, notamment la pauvreté, les frais de scolarité, le transport, la distance et la sécurité pour se rendre à l'école, les mariages précoces et forcés, les grossesses précoces et non désirées, le manque d'installations sanitaires et d'hygiène menstruelle, les comportements sexistes et les stéréotypes dans les programmes, le matériel pédagogique et les processus d'enseignement, les brimades, les abus et la violence dans les écoles, les collèges et les universités.

■ Mettre en place des programmes pour que les garçons respectent les filles et les considèrent comme leurs égales, tout en comprenant les structures patriarcales inhérentes aux relations de pouvoir inégales et aux rôles et stéréotypes de genre.

■ Garantir l'accès universel et égal à l'enseignement professionnel, secondaire et supérieur et l'achèvement de celui-ci afin de résoudre efficacement le déséquilibre existant entre les jeunes hommes et les jeunes femmes dans certaines professions.

■ Donner aux jeunes femmes issues de communautés vulnérables et marginalisées, de conflits et de situations humanitaires, des chances égales d'intégrer les meilleures universités en leur offrant des bourses ciblées, notamment en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques.



ÇA SUFFIT !

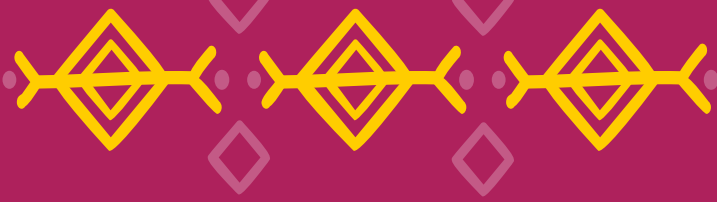
L'éducation est un droit et non un privilège

**L'ÉDUCATION EST
UN DROIT ET NON
UN PRIVILÈGE**



MANIFESTE
DES JEUNES FEMMES AFRICAINES
PÉKIN+25





REVENDEICATION DE LA JUSTICE NUMÉRIQUE

Nous, jeunes femmes africaines, revendiquons :

- L'accélération de la transformation numérique, en particulier pour les jeunes femmes rurales et vulnérables, y compris l'accès à l'internet à haut débit, abordable et fiable, ainsi que l'investissement dans les infrastructures et technologies numériques qui facilitent l'économie numérique et les opportunités pour les jeunes femmes.
- Criminalisation des restrictions abusives de la liberté de l'internet et des coupures de l'internet.
- Démocratisation de l'espace numérique pour permettre la contribution et la pleine participation des jeunes femmes, qui sont nombreuses à être exclues de la révolution numérique.
- Protection contre le cyberharcèlement, les menaces et les propos sexistes visant à empêcher les jeunes femmes d'exprimer leurs opinions et à leur dénier le droit de développer leur identité numérique et de participer au discours social, culturel et politique.



ÇA SUFFIT !

Respectez notre identité numérique.



REVENDEICATION DE FAIRE TAIRE LES ARMES

Nous, jeunes femmes africaines, revendiquons :

■ Protection des droits des jeunes femmes et responsabilité pendant les conflits armés, l'occupation de territoires, les catastrophes naturelles et les urgences humanitaires. Nous, les jeunes femmes, ne produisons pas, ne vendons pas et n'achetons pas d'armes, pourquoi devons-nous payer le prix des seigneurs de la guerre ?

■ Protection des droits des jeunes femmes à manifester pacifiquement, à se réunir et à s'exprimer librement, et renforcement des politiques et des mécanismes permettant d'enquêter sur les violences et les abus commis par la police à l'encontre des jeunes femmes et sur d'autres violations des droits de l'homme pendant et après la pandémie.

■ Institutionnalisation de la participation des jeunes femmes aux efforts et procédés de consolidation de la paix, à la médiation et aux négociations, avec documentation de leur contribution.

■ Affectation de fonds et appui aux jeunes femmes qui œuvrent en faveur de la paix et aux organisations et programmes spécifiques en faveur des jeunes femmes, à l'intersection entre les agendas de la jeunesse, paix et sécurité et la sécurité de la femme et des programmes.



ÇA SUFFIT !

L'Afrique que nous voulons est sans conflit.



MANIFESTE
DES JEUNES FEMMES AFRICAINES
PÉKIN+25





**IL EST
TEMPS DE
CO-DIRIGER**

REVENDEICATION D'UN CO-LEADERSHIP INTERGÉNÉRATIONNEL

Nous, jeunes femmes africaines, revendiquons :

- L'institutionnalisation du Co-leadership pour une participation politique totale et effective des jeunes femmes et l'égalité des chances de leadership à tous les niveaux de décision dans les dimensions politiques, sociales, culturelles, économiques et publiques de la vie, tout en renforçant la voix des jeunes femmes et en créant des espaces et des ressources pour leurs programmes.
- Mise en œuvre de quotas pour les jeunes femmes au sein des quotas de femmes et de jeunes. Nous ne savons pas quelle est notre place dans les cadres politiques, les quotas de jeunes et la parité des genres ne sont pas précis quant à l'espace, aux droits et à la participation des jeunes femmes.
- Désignation de jeunes femmes technocrates, conseillères spéciales/envoyées et autres fonctions dans l'industrie, les institutions et à tous les niveaux de la gouvernance nationale, régionale et mondiale.
- Mise en place de plateformes de dialogues intergénérationnels durables pour renforcer les réseaux panafricains et inclusifs de jeunes femmes et de femmes âgées pour l'apprentissage, le partage, le parrainage, la solidarité et l'autonomisation des générations.



ÇA SUFFIT !

Il est grand temps de co-diriger

MANIFESTE
DES JEUNES FEMMES AFRICAINES
PÉKIN+25



Lancée par

Union Africaine  Envoyée de la jeunesse

Soutenu par



By Love Serve One Another



MANIFESTE
DES JEUNES FEMMES AFRICAINES
PÉKIN+25

